

ARRÊTÉ RECTIFICATIF n° DCL-BRAE-24-023

**portant nomination des membres de la commission de contrôle
des listes électorales dans les communes du Calvados**

LE PRÉFET DU CALVADOS,

VU le code électoral et notamment l'article L. 19 ;

VU la circulaire ministérielle du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires, modifiée par l'addendum du 04 février 2021 ;

VU les propositions des maires des communes ;

VU les ordonnances du 30 janvier 2024 désignant les délégués chargés de représenter les tribunaux judiciaires de Caen et Lisieux ;

VU l'arrêté n° DCL-BRAE-24-005 du 02 février 2024 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient d'actualiser, dans certaines communes, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales ;

SUR PROPOSITION de la secrétaire générale ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : sont désignés membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés au présent arrêté ;

ARTICLE 2 : Madame la secrétaire générale et les maires des communes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et des services de l'État.

Fait à Caen, le 17 avril 2024

pour le Préfet, et par délégation,
la secrétaire générale,


Florence BESSY

CODES			Nom de la commune	Population municipale						
arrondissement	canton	commune				CIVILITÉ	NOM de naissance – NOM d'usage	Prénom	CP	COMMUNE
2	12	396	Maltot	1 036	Conseiller municipal	M	SIMEAU	Pierre	14930	MALTOT
					suppléant conseiller municipal	M	ISEBE	Philippe	14930	MALTOT
					Délégué du Tribunal	Mme	MAHEO – LEGROS	Josée	14930	MALTOT
					Suppléant délégué du Tribunal	Mme	LAINE – DESROCHES	Jocelyne	14930	MALTOT
					Délégué du Préfet	M	GONTIER	Bruno	14930	MALTOT
					Suppléant délégué du Préfet	M	TROPRES	Gérard	14930	MALTOT